

FIP Ecosolaire

Compte rendu semestriel d'activité au 30 septembre 2018



Définition du FIP

Un FIP, fonds d'investissement de proximité investit majoritairement dans des PME non cotées implantées dans une zone régionale spécifique, à savoir pour le FIP Ecosolaire : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Au 30 septembre 2018

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART A
331,99 €

MONTANT TOTAL DISTRIBUÉ
750,00 €

Évolution des performances

Depuis 6 mois
+0,9%

Depuis 1 an
-0,4%

Depuis l'origine
+8,2%

Caractéristiques générales du fonds

Code Isin part A	FR0010788869
Date de constitution	Novembre 2009
Date de mise en préliquidation	30 mars 2016
Clôture comptable	31 mars
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Gestion administrative et comptable	EFA

Actif net du fonds

6 755 348,17 €

REVUE DE GESTION

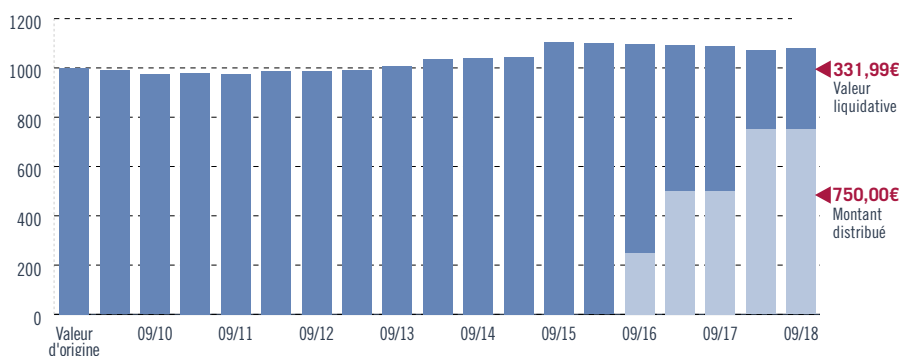
Le portefeuille du FIP Ecosolaire est composé de **2 PME régionales** pour un montant de **4,3 millions d'euros** (en valeur estimée).

Les **placements diversifiés** s'élèvent à **2,4 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), ils sont composés d'OPCVM monétaires et obligataires.

Au 30 septembre 2018, le FIP a procédé à trois distributions partielles d'actifs portant le montant total distribué à 750 euros. La performance du FIP, distributions incluses, est de +0,9% sur le semestre et de +8,2% depuis l'origine.

Pour rappel, le FIP Ecosolaire est entré en période dite de "préliquidation" au sens du Code monétaire et financier en date du 30 mars 2016. Par décision du Directoire du 20 juillet 2018, Idinvest Partners a décidé de prolonger la durée du FIP Ecosolaire d'une année supplémentaire à compter du 31 décembre 2018. Cette décision a été prise conformément à l'article 6 du Règlement du FIP afin de permettre au fonds de céder ses participations en portefeuille dans les meilleures conditions. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession des participations du portefeuille afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Avertissements :

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 septembre 2018 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

INVESTISSEMENTS EN PME RÉGIONALES

Faits marquants sur le semestre

Un processus de cession a été lancé début 2018 par **Akuo Energy** pour les projets éoliens, **Eoliennes de Rully** et **Energie du Porcien**. Des offres intéressantes ont été reçues en septembre. Les due diligences des acquéreurs potentiels sont en cours suite à la signature d'un contrat d'exclusivité. Ainsi, dans le cas où ces due diligences seraient satisfaisantes, les titres devraient être cédés en début 2019.

Variations de valorisation au cours du semestre

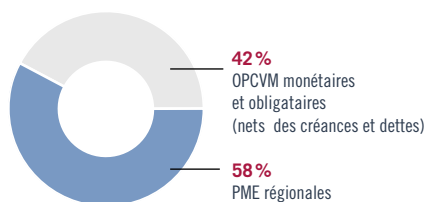
Au cours du semestre, il n'y a pas eu de modification de valorisation des sociétés du portefeuille. Les offres reçues dans le cadre du processus de cession sont cohérentes avec les valorisations du 31 mars 2018.

Sociétés du portefeuille au 30 septembre 2018

PME régionales	Secteur	Pays	Prix de revient (€)
Energie du Porcien	Technologies environnementales	France	2 018 132,18
Eoliennes de Rully	Technologies environnementales	France	2 104 904,71

Répartition

Portefeuille (en valeur estimée)



PME régionales (répartition sectorielle)

